



**20
20**

Rapport Moral

www.familles-de-france.org

Lors de chaque assemblée générale, le président est tenu de vous présenter un rapport moral sur l'année écoulée et un rapport d'orientation sur le ou les exercices futurs. Je laisse cette partie à Mme Chantal HUET, qui m'a succédé en suite à l'assemblée générale du 19 septembre dernier.

Ce rapport moral ne prétend pas être exhaustif et est complémentaire du rapport d'activité général.

Au début de l'année 2020, mon message de carte de vœux était le suivant : « année 2.0 pour Familles de France » ! Message prémonitoire s'il en est, quand avec le recul, on connaît ce qui s'est passé !

Cette année 2020 a été chamboulée du fait de la survenue de la pandémie COVID19 :

1/ Chamboulée pour le siège

Qui a dû prendre toutes les précautions adéquates vis-à-vis des salariés et des visiteurs éventuels, notamment j'ai pris la décision, avec la secrétaire générale, d'un télétravail pour tous nos salariés. Je tiens à les remercier ici pour avoir accepté de travailler dans leur cadre de vie personnel respectif.

Notre serveur informatique a tenu le coup mais les connexions étaient parfois difficiles jusqu'à la mise en œuvre d'une liaison via la fibre optique.

Mais aussi de la quasi obligation de trouver une solution pour le maintien des réunions à distance, notamment les réunions statutaires. Il a fallu choisir un système de visio conférence parmi les offres de marché à caractère professionnel.

Pour ajouter aux complications engendrées par la pandémie, le Conseil d'administration national de janvier a validé un projet de déménagement des locaux au premier étage vers d'autres locaux moins onéreux en loyer et situés au 5eme étage - bâtiment B - 28 place saint Georges.

Ce déménagement a pu avoir lieu pendant les mois de juillet et août 2020.

- Pôle vie associative :

La tenue des réunions en région, plan d'action de ce pôle avec 6 réunions prévues sur place, une seule a pu se tenir en février à LILLE, les 5 autres ont été réalisées par visioconférence. Ces réunions ont été fructueuses et riches de débats et ont permis à certaines associations de prendre connaissance de ce nouveau moyen de communication.

En période de confinement, un travail remarquable de recensement des activités possibles à été effectué dans le but d'informer le réseau et de maintenir le lien avec les associations membres.

- Pôle politique familiale :

Le projet CNAF « **bourse aux droits** » n'a pu se tenir qu'en nombre limité dans les associations puisque la plupart des bourses vêtements ou jouets n'ont pas eu lieu comme prévu. Certaines ont pu être réalisées début septembre à l'occasion de certains forums associatifs.

- Pôle santé :

Un recensement des représentants des usagers nommé au titre de Familles de France est effectué, ceci dans l'objectif de connaître notre panel de représentants et leurs fonctions.

- Tous pôles :

Les réunions de chaque commission de pôle se sont tenues « en présentiel » hors période de confinement, sinon en visioconférence.

2/ Chamboulée pour les fédérations et associations

Ces dernières ont été tenues de respecter les directives gouvernementales et locales. Notamment concernant l'impossibilité d'utiliser les salles communales mises à disposition aux associations.

Pour les associations mono activité, je pense à celles qui ne proposent notamment que des bourses aux vêtements et/ou bourses aux jouets, ces associations n'ont comptabilisé aucun adhérent (ou très peu) en 2020 pour la plupart d'entre elles.

Le lien a été maintenu par la fédération nationale avec ces associations, par l'information prodiguée par le pôle vie associative, mais aussi par des réunions « en distanciel ».

Enfin :

Néanmoins, nos réunions statutaires ont pu se tenir par visioconférence, différées parfois dans le respect des ordonnances, prises par le gouvernement, permettant des modalités d'organisation via les moyens dématérialisés, les retards sont essentiellement attribués aux délais de collecte de vos informations, rapports des associations de consommateurs, listes électorales pour toutes.

Notre traditionnelle enquête sur le coût de la rentrée scolaire a pu être réalisée, mais avec une baisse sensible du nombre de participations reçues.

Par contre, l'organisation des formations au titre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) a été fortement perturbée du fait de l'impossibilité de se déplacer aux dates prévues mais surtout en l'absence de salle disponible localement.

Mais, comme prévu, notre site internet relooké a bien été mis en œuvre en juin 2020. vous avez pu bénéficier d'une présentation de l'outil d'échange intégré (EXTRANET) dédié au réseau. Je vous engage vivement à l'utiliser ! Notre chargée de communication est à votre disposition pour vous expliquer ou réexpliquer son principe de fonctionnement. La fédération nationale utilisera principalement ce moyen pour communiquer avec vous.

L'assemblée générale électorale s'est tenue le 19 septembre 2020 en présentiel mais avec beaucoup de contraintes à respecter, notamment celles imposées par l'UNAF.

Je vous remercie d'avoir bien voulu reconduire mon mandat d'administrateur pour 4 ans.

Hors confinement, j'ai pu me rendre :

- **05 02 2020** : à l'anniversaire de l'AGF du 15ème (75)
- **15 02 2020** : à l'AG de l'association de Châteauneuf les Martigues (06)
- **25 06 2020** : Association ALIS (en présence du président VENEAU) (57)
- **09 09 2020** : l'AG de la fédération d'Eure et Loire (accompagné de la secrétaire générale Mme HUET) (28)



Charly HÉE
Président national de Familles de France jusqu'au 19 septembre 2020.

Rapport moral de l'année 2020 et perspectives pour 2021

Elue Présidente de Familles de France depuis le 20 septembre 2020 il me revient aussi de présenter ce rapport moral 2020 qui englobera pour partie les activités de ce dernier trimestre 2020. Je ne couvrirai pas une année entière en intégrant les neuf mois de présidence de Charly Hée. Il n'est pas un rapport d'activités. Il est le rapport, estampillé Familles de France qui est le lien entre la situation de l'année 2020 et les actions qui ont été mises en place malgré des contraintes inédites et une année si particulière qui ne portait pas de signe avant-coureur.

Cette année 2020 restera dans notre mémoire marquée par l'ampleur de la crise sanitaire liée à l'apparition de ce coronavirus et ses conséquences sur notre vie quotidienne.

Dès le mois de septembre les contraintes sanitaires ont bouleversé nos vies et celles de nos associations qui n'ont pas pu reprendre leurs activités.

L'accès aux locaux et les regroupements étant interdits nous avons dû renoncer à la plupart des activités puis aux événements qui faisaient la vie de notre réseau et de fait, avons perdu beaucoup d'adhérents. La vie associative qui constitue un lien fort entre les familles, entre les générations a été empêchée depuis et n'a pas pu reprendre en 2021.

Fin 2019, nous avons subi les grèves, la colère des gilets jaunes. Si les années se suivent et ne se ressemblent pas, 2020 en est vraiment l'exemple type, avec au mois de mars 2020 : une situation sanitaire nous a défiés.

La fédération nationale a été impactée : par des moyens humains en sous-effectif avec la même attente du réseau, des nouvelles embauches qu'il faut former à l'esprit, au mouvement de Familles de France. Avoir ses compétences et les appliquer demande toujours quelques années d'ancienneté et d'éclairage. Si les moyens humains ont changé il a fallu aussi se doter d'outils plus performants et analyser des situations jusqu'ici inédites.

Le changement de gouvernance a certainement donné une nouvelle méthodologie, un nouvel axe mais surtout a obligé à plus de rigueur ; ce qui n'a pas toujours été compris sur le moment.

Le déménagement en plein covid-19 à partir de mars a aussi apporté son lot de surcharge qui se poursuit et va se poursuivre encore. J'ai commencé ce rapport moral avec tous ces points qui ne nous ont pas allégé la tâche.

Nous avons été obligés de nous adapter et de prioriser les attentes du terrain :

Une amorce avec un déplacement le 22 février 2020 d'une délégation de la gouvernance dans le nord qui devait permettre une meilleure connaissance locale et affirmer une volonté inter régionale.

Le séminaire prévu en mars a été annulé et là encore nous nous sommes adaptés et avons trouvé un système de remplacement et organisé le tour de France en conférence audio-visuelle avec pour objectifs de redécouvrir nos associations, analyser les situations géographiques différentes, poursuivre la journée réseau « réseauter en semble » et donner du sens à notre rapprochement national-terrain.

La France a été découpée, saucissonnée par subdivision qui se trouve être une nouvelle organisation territoriale de la république de 2015.

Pendant toute cette période notre préoccupation principale a été de maintenir le dialogue avec notre réseau, de rester à son écoute et de proposer des alternatives à la crise. Cette expérience nous a permis de partager les mêmes difficultés et de préparer des solutions de soutien au réseau qui ont pris tout leur sens avec la mise en œuvre d'un nouveau confinement en novembre 2020 et dont nous ne sommes toujours pas sortis.

Maintenir le lien social : cela a été aussi le but des 24 mails « covid-19 » à caractère juridique, pratique, culturel qui vous ont été envoyés de mars à fin décembre 2020 avec le cœur en fête pour contrer la morosité ambiante, à des cadences parfois de deux par semaine mais au moins d'un par mois. Nos équipes sont toujours restées à votre écoute en période de télétravail soit partiel soit total (lors d'un cas de suspicion cas contact).

Des rapprochements :

Dès Janvier 2020 nous avons abordé la défense de notre dossier auprès de la DGCCRF avec une rencontre entre Mesdames Poivert et Dubuis et Messieurs Desbrosses et Hée. Leurs services pour mutualiser les coûts et faire face à cette baisse des subventions nous ont soumis l'idée de nous regrouper avec un autre partenaire. Cela n'a pas endigué la baisse de la recette de cette subvention que nous avons répercuté sur le terrain.

Février 2020, une conférence de presse portant sur la réforme des retraites a été réalisée avec divers partenaires dans les locaux de l'UNAF comme AFC, CSF, Make Mothers Matter...

Familles de France a été cosignataire d'un courrier au premier ministre « Equilibre des énergies » RE2020, pour maintenir le cap vers la neutralité carbone en 2050.

Extrait de la lettre :

« La France s'est engagée à supprimer ou à compenser toutes les émissions de carbone issues de son parc immobilier d'ici à 2050. Nos études, comme celle de l'Administration, ont montré que cet objectif ambitieux ne sera pas atteint sans une réduction des consommations et un recours marqué à l'énergie électrique qui a le mérite d'être aujourd'hui quasiment décarbonée. Il s'agit en particulier de permettre aux pompes à chaleur de couvrir 40 à 60 % des besoins du parc de logements, selon les développements que pourront connaître les solutions alternatives alimentées par des sources renouvelables (solaire thermique, gaz renouvelable, géothermie, bois, réseaux de chaleur, etc.).

Enfin, les technologies du moins et du mieux consommer sont indispensables à l'acceptabilité économique et sociale de cette électrification des usages, tant dans le résidentiel que dans le tertiaire.

Le cadre réglementaire doit dès lors valoriser la gestion active de l'énergie, la flexibilité et l'auto-consommation à la hauteur de leur importance. Nous en sommes loin aujourd'hui car les obstacles au développement de l'usage de l'électricité se sont accumulés au cours des quinze dernières années ».

Nous avons sollicité un rendez-vous à l'attention de Madame Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat en charge des Personnes handicapées depuis 2017 pour participer au Duo Day et ainsi contribuer activement à une société inclusive pour les personnes handicapées. Si l'année dernière cela avait été suivi à Familles de France il n'a pas été possible de faire de même en 2020. Je l'ai regretté.

Des moyens

Des outils pour renforcer notre lisibilité, notre communication, notre efficacité : l'extranet, le mobile, l'ordinateur portable...

EXTRANET

Déconnexion

MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS

BIENVENUE DANS VOTRE ESPACE ADHÉRENT

D'ici vous pouvez visualiser et modifier les fichiers de votre association/fédération mais aussi voir les documents proposés par la fédération nationale

Nom ^	Modifié	Propriétaire	Taille
FAMILLES DE FRANCE - FEDERATION DE LOIRE ATLANTIQUE	juin 23, 2020 at 1:21 AM	wadmin	0 octet
FAMILLES DE FRANCE - FEDERATION DU CHER	juin 23, 2020 at 1:21 AM	wadmin	0 octet

Nous avons continué à nous doter d'outils pour renforcer notre lisibilité, notre communication, notre efficacité : l'extranet avec nos prestataires de service, le mobile, l'ordinateur portable, nous organiser de façon plus rigoureuse avec une installation en décembre de la Gestion Electronique des Documents (GED).

Le lancement d'un achat groupé avec Kovers, lauréat retenu de la mutuelle par l'intermédiaire de Sélectra couplé avec une formule énergie Méga énergie ; le premier est toujours d'actualité quant au second, il a été remplacé au 1er janvier 2021 par Total Direct Energie. Une façon aussi de redonner du pouvoir d'achat à la Famille. Trop de factures sont restées impayées suite au Covid-19 dans les hôpitaux et le reste à vivre a diminué au sein des familles.



Quelle politique familiale au XXIème siècle ?

Accompagner les familles dans le respect de leur pluralité et de leurs modes de vie

SEPTEMBRE 2020



Au centre de la politique familiale pour une force de propositions et d'actions

Nous avons répondu présents et la politique familiale du XXIème siècle lors de la présentation de nos idées à Madame Elisabeth Doineau au Sénat.



Résultats au Concours RECETTES « L'E-MARMITE DES FAMILLES »

Les concours e recettes photos sur Facebook et par mail lancés en novembre pour un retour le 8 décembre 2020 : une détente en famille pour cuisiner une soupe sur la base de légumes du moment.



Résultats du Concours PHOTOS « L'E-MARMITE DES FAMILLES »



Fédération Nationale
Familles de France
28, place Saint Georges
75009 PARIS



Action de solidarité

A l'attention
des Habitations à Loyer Modéré

Objectif 2021

Le logement avec l'action solidarité logement à l'attention des habitations à loyer modéré pour un pari réussi dans ces logements à caractère social en maîtrisant le logement, l'ouverture aux autres et l'environnement.

Pour arriver à un point crucial : Pourquoi les familles ont-elles du mal à s'engager ? Comment fidéliser les adhérents plus longtemps ?

Les perspectives pour 2021 : une stratégie de développement

Pour nos associations la situation est extrêmement grave et 2021 sera une année presque blanche. Dans ce contexte les mesures permettant un soutien auprès de nos associations constituent une priorité :

- Pouvoir maintenir notre effectif d'adhérents malgré les contraintes est un combat que malheureusement un certain nombre d'association va perdre
- Eviter la perte de nos différentes activités et la lente dégradation de nos finances sur le terrain constitue aussi un challenge essentiel.

Les mesures que nous prendrons, nous les construirons par le dialogue et avec le soutien du réseau

Notre assemblée générale du 5 juin est une étape importante dans ce contexte et sera une nouvelle occasion de vous associer aux choix auxquels nous sommes confrontés et la mise en œuvre des solutions. Votre action sur le terrain est précieuse et engage notre avenir

Coupés dans notre élan la bourse d'accès aux droits n'a pu prendre ses dimensions sur le terrain et être animée dans les différentes bourses aux vêtements ou sur les points d'accueil. Afin de permettre sa mise en valeur.

Il nous semble indispensable que la santé prenne la place qui lui revient à Familles de France : nous agissons pour l'intérêt des usagers avec le renouvellement de l'agrément santé. C'est d'autant plus d'actualité que nous aurons à gérer l'après-covid, aujourd'hui et les années à venir.

En tant que tête de réseau,

- nous ne devons pas laisser le terrain démunir et l'alimenter par des solutions clé en mains pour relever la tête, pour lui permettre de trouver d'autres bénévoles et d'élargir le sens du mot « Famille » en prenant soin de mettre en avant la solidarité, l'esprit d'entraide et l'accompagnement.
- nous devons donner l'exemple : l'inclusion a lieu tous les jours à Familles de France et c'est ainsi que nous avons accueilli Harold de l'Adapt, un Esat hors les murs, en février 2021.

Le culturel reste le parent pauvre de cette année 2020. Familles de France lancera « le défi Livre », un concours sera lancé prochainement et après notre Assemblée Générale.

Rassemblement prévu pour une journée du réseau !

Et pourquoi pas un congrès pour 2022 !



Chantal HUET

Présidente nationale de Familles de France depuis le 19 septembre 2020.

RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !

28, Place Saint Georges 75009 Paris
01 44 53 45 90
contact@familles-de-france.org

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



@Familles2France



@Familles2France

